

Délibération n° 14

Conseil municipal du 26 septembre 2008

Dénomination de voies publiques - Approbation

*M. JUNIQUE, Adjoint,
donne lecture de l'exposé suivant :*

Exposé

Ile de Nantes (Quartier Ile de Nantes)

Il est proposé de dénommer « rue Arthur III », « rue la Tour d'Auvergne », « rue Léon Durocher », « rue Louis Joxe » et « rue du Dr Zamenhof » les tronçons de voies réalisés dans le prolongement de ces voies existantes (voir les plans de situation joints).

Une voie nouvelle desservant l'ensemble immobilier « Antinéa » est créée entre le boulevard de la Prairie au Duc et le futur boulevard de l'Estuaire (voir plan de situation joint). Il est proposé de la dénommer « rue de la candiserie » en référence à l'activité de fabrication de sucre candi (cristaux à facettes et angles nets utilisés au sucrage des vins de Champagne) dont le créateur fut le raffineur nantais André Cossé en 1837.

Sur le site dit « des Fonderies » est créée une place piétonne entre le boulevard Vincent Gâche, le futur « jardin des Fonderies » et la rue Louis Joxe (voir le plan de situation joint). Il est proposé de la dénommer « place des Fonderies ».

Une voie nouvelle est créée dans le prolongement du tronçon nord-sud de la rue Louis Joxe (voir plan de situation joint) jusqu'au boulevard Vincent Gâche.

Il est proposé de dénommer l'ensemble de la voie « rue des Boires ».

Les boires étaient de petits bras de Loire (boire de Toussaint, boire des Récollets) qui traversaient le territoire de la future Ile de Nantes et qui ont depuis été comblés.

Une voie nouvelle desservant l'opération immobilière « Ostryas » ainsi que le foyer des jeunes travailleurs est créée entre le boulevard Vincent Gâche et le prolongement est de la rue Louis Joxe (voir plan de situation joint).

Il est proposé de la dénommer « rue des steamers de Loire » en référence à un type particulier de bateaux à aube à vapeur à très faible tirant d'eau qui assuraient des liaisons commerciales sur la Loire au XIX^{ème} siècle.

Nombre d'entre-eux furent construits à Nantes, principalement par les ateliers du mécanicien nantais Vincent Gâche, situés sur l'Ile de Nantes (rue de Vertais).

Pour le symbole, notons que le dernier steamer à roue à aube qui navigua à la fin du XIX sur la Loire s'appelait le « Ville de Nantes ».

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve :

- les dénominations « rue Henri III », « rue la Tour d'Auvergne », « rue Léon Durocher », « rue Louis Joxe » et « rue du Dr Zamenhof » les tronçons prolongeant ces voies existantes,
- la dénomination « rue de la candiserie » à la voie nouvelle créée entre le boulevard de la Prairie au Duc et le boulevard de l'Estuaire,
- la dénomination « place des Fonderies » à la place piétonne située entre le boulevard Vincent Gâche et la rue Louis Joxe,
- la dénomination « rue des Boires » voie nouvelle créée entre le boulevard Vincent Gâche et la rue Louis Joxe,
- la dénomination « rue des steamers de Loire » à la voie nouvelle créée entre le boulevard Vincent Gâche et la rue Louis Joxe prolongée,

2. autorise M. le Député-Maire ou M. l'Adjoint délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Nantes, le 26 septembre 2008

Jean-Marc AYRAULT

Député-Maire

Le Député-Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et affichée le 1^{er} octobre 2008

Jean-Marc AYRAULT